# Perspectives économiques 2024-2029 : croissance économique stable, déficit public en hausse

L'économie belge devrait croitre de 1,4% en 2024 et connaître une progression comparable jusqu'en 2029. Les créations d'emplois s'élèveraient à 27 000 en 2024 et à 43 000 en moyenne par an au cours des cinq années suivantes. Le taux d'emploi grimperait ainsi à 74,1% en 2029. L'inflation devrait encore atteindre 3,1% en moyenne cette année et ne passerait sous la barre des 2% qu'au cours de l'année 2025. Le déficit public est estimé à 4,5% du PIB en 2024 et augmenterait progressivement pour atteindre 5,8% en 2029. Ces perspectives sont réalisées à politique constante et n'anticipent donc pas sur des mesures de consolidation budgétaire non encore décidées, notamment pour répondre aux nouvelles règles budgétaires européennes.

## La croissance économique est principalement portée par la demande intérieure

La croissance du PIB s'établirait à 1,4% en 2024, soit une progression à nouveau supérieure à la moyenne de la zone euro. La croissance est portée par la consommation des ménages et les investissements des entreprises, alors que les exportations et les investissements en logements reculent pour la deuxième année consécutive. Sur la période 2025-2029, la croissance économique oscillerait entre 1,3% et 1,4% par an, soit un rythme proche de celui de la zone euro. La consommation privée reste le principal moteur, tandis que le rythme des investissements des entreprises ralentit quelque peu. Les exportations bénéficient de la reprise du commerce extérieur.

# La consommation privée est soutenue par l'augmentation du pouvoir d'achat

La consommation des ménages augmenterait de 1,4% en 2024, soit un peu moins rapidement que le pouvoir d'achat mesuré sur base du revenu disponible réel (2,0%). À partir de 2025, la consommation des ménages croîtrait un peu plus vite (1,5% par an en moyenne) que le pouvoir d'achat (1,4%). Néanmoins, les ménages continuent d'épargner une part plus importante de leurs revenus que juste avant la crise sanitaire.

#### Les créations d'emplois reprennent de la vigueur après 2024

Les créations d'emplois restent limitées en 2024 (+27 000). À partir de 2025, les créations d'emplois devraient se redresser pour atteindre, en moyenne, 43 000 par an. Le taux d'emploi devrait passer de 72,1% en 2023 à 74,1% en 2029. Néanmoins, le taux de chômage est un peu plus élevé au cours de la période 2024-2026, car la population active continue d'augmenter de manière significative. À partir de 2027, le taux de chômage diminue à nouveau.

## L'inflation ne devrait repasser sous les 2% qu'au cours de l'année 2025

L'inflation, mesurée à un an d'écart, a dépassé à nouveau les 3% au cours des derniers mois. Ceci s'explique essentiellement par la disparition de l'impact à la baisse sur l'inflation des prix du gaz et de l'électricité plus bas en 2023 et des mesures prises pour alléger la facture énergétique des ménages. L'inflation des prix à la consommation devrait commencer à faiblir en fin d'année pour s'établir, en moyenne, à 3,1%, puis à 2,0% en 2025, avant de se stabiliser à 1,8% par an par la suite.

#### Le déficit public se creuse

Le déficit public devrait s'élever à 4,5% du PIB en en 2024. Sans intervention, il se creuserait ensuite progressivement pour atteindre 5,8% en 2029, en raison surtout de l'augmentation des dépenses de pensions et de soins de santé, et de l'accroissement des intérêts de la dette. La dette publique passerait de 106% du PIB en 2024 à 117% en 2029.

La publication "Perspectives économiques 2024-2029 "de juin 2024 peut être consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations : Rik Vanhauteghem – 0472 78 29 81, rvh@plan.be